

# **Refondons l'École de la République**

## **Un collège repositionné**

Pour gérer l'hétérogénéité scolaire, le collège unique, devenu au cours des années largement une fiction, doit assumer la continuité avec l'école primaire. Il faut en finir avec la multiplication des systèmes optionnels et la ségrégation croissante entre collèges afin de construire une réelle mixité scolaire, bénéfique pour la réussite de tous. Les objectifs du collège doivent clairement s'inscrire dans la **double logique du socle commun de la scolarité obligatoire et de la poursuite d'études** dans le second cycle. Il doit préparer à toutes les voies du lycée, grâce à une pédagogie renouvelée et une attention portée au développement de l'enfant, en mariant **cadre national fort** (contenu des programmes, horaires disciplinaires, formes de certification, référentiels de formation initiale des personnels...) et **souplesse dans la mise en œuvre pédagogique**. Il doit, enfin, se soucier du développement des enfants et adolescents qui lui sont confiés.

### **■ Fluidifier la transition école-collège**

Dans le cadre de la mise en œuvre du socle, il convient d'articuler les enseignements du collège avec ceux de l'école élémentaire et de fluidifier la transition école-collège. La marche est haute pour certains enfants : il faut les aider à la franchir. Au-delà du simple renforcement des liens déjà institutionnalisés entre maîtres de CM2 et enseignants de 6<sup>e</sup>, d'autres mesures sont nécessaires, comme par exemple une **redéfinition des cycles** pouvant être situés sur les deux niveaux d'enseignement.

- ➔ Pour passer de manière progressive du maître unique aux professeurs spécialisés, organiser un enseignement regroupé en champs disciplinaires à la fin de l'école primaire et au début de la scolarité au collège.

## ■ Un collège où l'on apprend autrement

- Dans le cadre de classes hétérogènes, multiplier et diversifier les supports, les approches et les méthodes pédagogiques, en vue de l'acquisition, par tous, du socle commun (suivi des élèves en petits groupes, tutorat, pédagogie du projet, pédagogie coopérative...).
- Moduler les emplois du temps en fonction du projet pédagogique, car des plages horaires longues sont plus pertinentes pour certaines activités. Ne plus avoir pour seul modèle d'organisation la séquence unique d'une heure, envisager des emplois du temps plus souples et évolutifs.
- Donner à tous les élèves de collège – et non sous une forme optionnelle – une culture économique, sociale et professionnelle qui leur permette de découvrir le champ des possibles et de construire leur avenir professionnel, en l'inscrivant obligatoirement dans l'emploi du temps.

## Un nouveau socle commun

Malgré les difficultés rencontrées dans la conception et la mise en œuvre du socle commun, un consensus a émergé sur la nécessité de définir un ensemble de compétences et de connaissances obligatoires pour tous. Ce socle commun doit être le principe organisateur de l'enseignement obligatoire à condition de ne pas être conçu comme un savoir minimum. Il est cependant essentiel de faire évoluer les programmes pour qu'ils soient en cohérence avec le socle et de valider à l'issue de la scolarité obligatoire la réalité des acquis des élèves. Cela nécessite de réformer le diplôme national du brevet pour prendre en compte le socle.

- Réaffirmer la nécessité d'un programme obligatoire de culture et de compétences communes qui constitue l'engagement de la Nation à l'égard de tous ses citoyens et organiser les programmes d'enseignement pour atteindre les objectifs de celui-ci.
- Pratiquer, plutôt qu'une notation-sanction, une évaluation positive simple et lisible, valorisant les progrès, compréhensible par les familles, notamment en réformant le livret personnel de compétences (LPC) actuel. Diversifier les modalités de l'évaluation (évaluation de groupes, de projets, auto-évaluation).
- Remplacer progressivement le redoublement, coûteux et inefficace, par d'autres modes de remédiation assurant une progression plus homogène des classes.